

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE AOÛT 2017 – N° 39



LE MOT DU 1^{er} ADJOINT – Didier LATHUILLE

Le dimanche matin en été, à Saint Jean de Sixt le marché c'est une tradition.

Belle tradition de plus de 30 ans.

Certes le commerce évolueil y a internet et le e.commerce mais notre marché résiste et quel plaisir de flâner sur la place et de choisir tranquillement ses produits.

Moment partagé avec la rencontre d'amis, voisins et avec le plaisir de pouvoir enfin prendre de temps de se saluer et de se parler.

Jolie ambiance pour ce marché avec des exposants qui viennent et reviennent depuis des années ; les habitudes se prennent et demeurent.

Belles animations par le biais de l'office du tourisme avec la participation de nos dynamiques associations locales.

Et puisque le monde attire le monde, les commerçants ambulants et sédentaires sont satisfaits ; les clients Saint-Jeandins et touristes ne manqueraient pour rien ce moment de détente du dimanche matin à Saint-Jean-de-Sixt.

Alors venez, venez et parlez-en aux amis et voisins, et demain notre marché sera encore plus riche, plus varié, plus savoyard.

Notre marché avec nos animations et nos commerçants, c'est un beau tableau de Saint-Jean-de-Sixt mais aussi un bel accueil pour nos amis de passage.

SAINT JEAN... PARLONS EN

AGENDA

VÉRIFICATION D'EXTINCTEURS

Les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Sixt organisent avec la collaboration d'une société spécialisée une vérification des extincteurs, le **DIMANCHE 06 AOÛT**, à partir de 9 heures devant le local des pompiers sur la place « Aimé DUPONT ».

DON DU SANG

Une seule collecte est organisée pour ce mois-ci :

Le Grand-Bornand : **MERCREDI 02 AOÛT**, de 7 h 30 à 10 h 30.

SOIRÉE CHAMPÊTRE MUSICALE

Nouvelle édition de la soirée champêtre musicale organisée et animée par les trois associations du village : la chorale « La Caecilia », le groupe folklorique « Lou Saint-Jeandais » et l'harmonie « L'Echo des Vallées ».

Rendez-vous le **JEUDI 3 AOÛT 2017** dès 19 h 30, à la chapelle de Forgeassoud-dessus (parking au fil neige du Crêt).

En cas de mauvais temps, la soirée sera annulée.

Au menu : plateau repas avec la tomme blanche, diots, pommes de terre, salade, dessert, café. Tarif 12 € pour les adultes, 8 € pour les enfants de moins de 10 ans.

Des cartes sont en prévente à l'office de tourisme ou directement sur place.

Chaque association animera la soirée à tour de rôle. Venez nombreux pour cette soirée festive dans un cadre paisible de montagne.

LA PAGE TOURISME

ANIMATION DU MOIS

Dimanche 30 juillet : journée « **Solidarité Enfants Népal** ».

Du lundi 1er au vendredi 4 août : semaine « **autour des 5 éléments** ».

Programme complet à disposition à l'office de tourisme et sur le site internet.

Du lundi 7 au vendredi 11 août : semaine « **de l'astronomie** ».

Programme complet à disposition à l'office de tourisme et sur le site internet.

Lundi 14 août : jeux extérieurs à disposition de 14 h 30 à 17 h 30, devant l'office du tourisme.

Mardi 15 août : vide grenier de 8 h à 18 h.

Mercredi 16 août :

- à 10 h visite du village ; rendez-vous devant l'office. Activité gratuite. Nouveauté cette année : un jeu pour les enfants permettant d'accéder à un trésor.

- à 18 h, planétarium avec « Ciel des alpes » sous le marché couvert. Adulte 6 €/ enfant 4 €.

- à 20 h 30, balade nocturne contée. Rendez-vous devant l'office. 3 €/pers. Inscription préalable à l'office de tourisme.

Jeudi 17 août : spectacle gratuit de l'association OVAL, intitulé « **1940** » à 18 h devant l'office de tourisme.

Vendredi 18 août :

- à 9 h 30, randonnée guidée ; rendez-vous devant l'office. Activité payante et sur réservation.

- à 14 h 30, rallye nature, grand jeu pour petits et grands, devant l'office. Activité payante et sur réservation.

- à 18 h, visite de la brasserie l'Aravissante, activité gratuite, sur réservation à l'office.

Samedi 19 août : Bun j meuh !!!!!

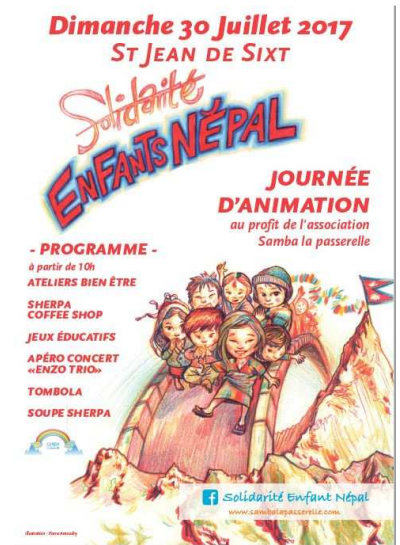
lundi 21 août : jeux extérieurs à disposition de 14 h 30 à 17 h 30, devant l'office de tourisme.

Mardi 22 août : jeux extérieurs à disposition de 14 h 30 à 17 h 30, devant l'office de tourisme.

Mercredi 23 août : visite du village ; rendez-vous à 10 h devant l'office de tourisme. Activité gratuite sur réservation. Nouveauté cette année : un jeu pour les enfants permettant d'accéder à un trésor.

Jeudi 24 août : randonnée guidée de 9 h 30 à 12 h 30. Activité payante sur réservation à l'office (10 € adulte et 5 € enfant – de 10 ans).

Vendredi 25 août : visite de la brasserie l'Aravissante, à 18 h, activité gratuite, sur réservation à l'office.



AFFINISKI –

FACILITER LE MANTIEN ET LA CRÉATION DE LITS TOURISTIQUES

Les 4 stations des Aravis ont récemment adhéré au dispositif AFFINISKI.

Cette démarche à disposition des stations de montagne a pour but de créer et/ou maintenir de manière pérenne les lits touristiques de montagne.

Vous êtes propriétaires à la montagne ou souhaitez le devenir ? AFFINISKI vous accompagne dans la gestion et l'optimisation de votre bien en station.

Rénovation de votre intérieur, changement de votre mobilier, mise en location de votre bien ou encore accompagnement fiscal.

Informations complémentaires sur : www.affiniski.com

Votre référente à Saint Jean de Sixt : Emmanuelle Valdenaire – Office de Tourisme de Saint Jean de Sixt.

Tel : 04 50 02 70 14 – direction@saintjeandesixt.com



DE TOUT... UN PEU...

ÉCOLE PRIMAIRE : NOUVEAUX HORAIRES

Suite au décret paru au journal officiel, sur proposition conjointe de la Mairie et du conseil d'école, le Directeur Académique de l'Education Nationale a autorisé des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur 4 jours.

Nouveaux horaires de l'école de Saint Jean de Sixt :

Lundi

Mardi 8h30-12h et de 13h30-16h

Jeudi

Vendredi

La rentrée des élèves est le lundi 4 septembre :

Concernant cette première journée, pour un accueil de qualité, des horaires aménagés sont mis en place pour les maternelles.

Merci de consulter le tableau d'affichage à l'entrée de l'école.

LA BIBLIOTHÈQUE « ST JEAN BOUQUINE »

La bibliothèque est ouverte tous les :

- mardis de 16 h à 18 h,

- vendredis de 17 h à 19 h,

- dimanches de 10 h à 12 h.

ÉCOLE DE MUSIQUE DES ARAVIS

L'École de Musique des Aravis accueille les enfants dès l'âge de 8 ans. De l'apprentissage au perfectionnement, l'enseignement associe cours individuels et cours collectifs en respectant les aspirations de chacun.

L'équipe pédagogique est constituée de 11 professeurs diplômés ; Ils dispensent des cours de formation musicale et des cours de formation instrumentale.

Les inscriptions pour l'année 2017/2018 se font en ligne sur notre site web : ecolemusiquearavis.fr

La rentrée musicale est prévue **le lundi 18 septembre 2017**.

DU NOUVEAU SUR LES CONTENEURS

En 2016, 15 610 tonnes de déchets (recyclables, non recyclables et déchèteries) ont été collectées sur le territoire de la CCVT, soit environ 813 kg/habitant permanent (sont inclus les déchets issus de la fréquentation touristique). Toutefois, ce montant est supérieur à la moyenne nationale de 590 kg/habitant/an.

Afin de limiter le dépôt sauvage d'encombrants au pied des conteneurs et d'inciter à bien trier les ordures ménagères, des tambours ont été installés sur les conteneurs. Quand un tambour est bloqué c'est qu'il est plein ; utilisez alors celui d'à côté !

Un sac de 80 litres c'est amplement suffisant quand les déchets sont triés ! 70 % des déchets ménagers sont compostables et recyclables.

De bons réflexes à avoir :

- plier, écraser, déchirer vos cartons à la maison, afin qu'ils puissent rentrer dans le conteneur jaune ; cela réduira les dépôts sauvages. Les gros volumes sont à déposer à la déchetterie.
- acheter un composteur en polyéthylène de 400 litres auprès de la CCCVT à Thônes, au prix préférentiel de 20,40 €. Il vous permettra d'y déposer tous les déchets organiques (épluchures de légumes, fruits, herbes...) et de faire ainsi diminuer le poids des ordures ménagères. Cette offre réservée aux habitants de la communauté de communes a rencontré un certain succès depuis le début de l'opération : 938 composteurs vendus dont 65 en 2016. Il faut continuer dans ce sens.
- apposer un « stop pub » sur votre boîte aux lettres, surtout si vous n'habitez pas en résidence principale (disponible en Mairie à partir de mi-août).
- apporter en Mairie vos piles et cartouches d'encre usagées.

LE BON VOISINAGE

Afin de soigner ses relations avec ses voisins, quelques règles de vie sont à respecter :

- l'utilisation des tondeuses à gazon et débroussailleuses est autorisée de 9 h à 12 et de 15 h à 19 h chaque jour de la semaine, sauf le dimanche.
- laisser divaguer son chien est interdit. Cela peut être la cause de dommages pour les animaux d'élevage, la sécurité des personnes ou la circulation.

FUITE D'EAU

Désormais, en cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques de la société :

« Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.

Toute l'équipe municipale et les services de la Mairie vous souhaitent à tous un bel été...